

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
DE L'ENTREPRENARIAT NATIONAL ET DE L'INSERTION DES JEUNES

PROJET DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT
ET DE LA COMPETITIVITE

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

FINANCEMENT BIRD
Identification : P129267
Prêt N° : 8341-GA
No. de référence : AMI/02-2018/ UCP

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE DE GESTION DES PROCESSUS METIERS ET SUPPORTS DIRECTS AUX METIERS DE L'ANPI-GABON

La République Gabonaise a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour couvrir le coût du Projet de Promotion de l'Investissement et de la Compétitivité (PPIC). Mise en œuvre à travers un Comité de Pilotage comprenant une Unité de Coordination de Projet (UCP), et placé sous la tutelle de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon (ANPI-Gabon), ce projet comprend trois composantes techniques : (i) Développement institutionnel pour améliorer le climat des affaires ; (ii) Appui au développement des entreprises, et (iii) Gestion du Projet et Dialogue Public-Privé.

Cet avis a pour objectif de procéder au recrutement d'un cabinet d'assistance technique pour la mise en place d'un système intégré de gestion des processus métiers et supports directs aux métiers de l'ANPI-GABON.

I. MISSION DU CONSULTANT

Dans le cadre de son opérationnalisation, l'ANPI-Gabon souhaite mettre en place un système intégré de gestion des processus métiers et supports directs aux métiers dans le but d'améliorer son rendement et de s'aligner aux standards internationaux des agences de promotion des investissements.

1. Objectifs du projet

Les objectifs visés par ce projet sont les suivants :

- Automatiser la quasi-totalité des processus métiers de l'ANPI-GABON à échéance de fin du projet ;
- Disposer à brève échéance d'un système de reporting et d'aide à la décision pour le pilotage des activités.

Plus spécifiquement, il s'agit d'obtenir :

- La réduction à zéro des opérations de ressaisie des informations susceptibles d'être disponibles dans le système et réduire ainsi les risques d'erreurs ;
- La visibilité sur l'état d'avancement des dossiers ;
- L'amélioration de la communication interne et externe ;
- La traçabilité des opérations ;
- La production des états de synthèses ;
- Etc.

II. QUALIFICATION ET EXPERIENCE

Le PPIC invite les firmes de consultants éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

La firme souhaitée devra être spécialisée en développement d'applications informatiques (Progiciels ou développements spécifiques). Cette firme devra :

- Justifier d'une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans les domaines d'analyse, conception et développement de logiciels informatiques ;
- Justifier d'au moins trois projets réussis auprès de moyenne et grande entreprise;

- Justifier d'au moins deux expériences réussies dans la région « Afrique Centrale ou Afrique Subsaharienne ».

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » datées de janvier 2011, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

A l'issue de la manifestation d'intérêt, fondée un cabinet /firme sera retenu et consulté à partir de la méthode de sélection sur la Qualité et le Coût (SFQC) et ce, conformément aux procédures définies dans les Directives "Sélection & Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID – Version de Janvier 2011", et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives.

Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence y relatifs ou des informations complémentaires **par courrier électronique à : ucp.ppic-gabon@gmail.com et mbongofabrice@outlook.com ou par téléphone au n° (+241) 01 76 39 11/12 ou 04 12 45 45 aux heures suivantes : de 8h00 à 16h00 (heure locale).**

Les plis porteront la mention suivante « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE DE GESTION DES PROCESSUS METIERS ET SUPPORTS DIRECTS AUX METIERS DE L'ANPI-GABON** ».

Les manifestations d'intérêt écrites en français en Cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne et par courrier, ou par envoi électronique suivi d'accusé de réception, **au plus tard le 25 avril 2018 à 12 heures 00.**

Unité de Coordination du Projet de Promotion de l'Investissement et de la Compétitivité
Quartier Glass / Michèle Marine, Résidence Waterloo
BP. : 3403 Libreville/ Gabon
Tel : (+241) 01 76 39 11/12
(+241) 04 12 45 45
E-mail : ucp.ppicgabon@gmail.com